

Le MSP propose de baisser les salaires des députés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4022 - Mercredi 16 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

La liste des bénéficiaires de logements suscite de la joie et de la... colère

Page 24

46 000 recours déposés dans les programmes d'habitat

Derniers espoirs pour les souscripteurs AADL

Page 4

L'illusion perdue de la rébellion syrienne

Par Mohamed Habili

L'opposition syrienne soutenue par les Etats-Unis et par les pays du Golfe, mais tout autant ces derniers, avaient fondé de grands espoirs sur l'élection de Hillary Clinton qui bien que se posant en continuatrice de Barack Obama projetait de mener en Syrie une politique dans l'ensemble en rupture avec celle à laquelle lui-même s'était tenu. Elle était par exemple pour l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne dans le nord de la Syrie, selon les vœux de la Turquie, à quoi le président sortant s'était fermement opposé, sachant ses implications négatives sur le pacte tacite de non-agression régissant les rapports des Etats-Unis et de la Russie dans ce conflit, ce dont elle-même à l'évidence n'avait cure. Or voilà qu'elle s'est fait battre par Donald Trump qui lui est sur une ligne bien différente de la sienne, si différente en fait qu'elle ressemble assez à celle d'Obama. A cet égard tout au moins, tout s'est passé comme si les Américains avaient choisi le candidat dont ils avaient compris qu'il ne ferait rien qui soit susceptible de les entraîner dans une guerre avec la Russie, laquelle ne pourrait être que mondiale. Ce que du reste est déjà le conflit syrien. En votant pour Trump contre Clinton, les Américains ont voté pour la paix contre la guerre.

Suite en page 3

Les parlementaires appelés à enrichir le débat

La loi sur la Santé soumise aux députés le 7 décembre



Nouvelle annonce pour le projet de la nouvelle loi sanitaire. Prévu pour aujourd'hui et après plusieurs reports, le nouveau projet de loi sur la santé sera présenté devant le Parlement le 7 décembre prochain, a annoncé, hier, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, en marge de sa visite dans la wilaya de Constantine.

Page 2

Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Benghebrit met en valeur les classes «adaptées»

Page 2

Petit Théâtre d'Oran

«Tfarjou», nouveau spectacle théâtral en montage

Page 13

Les parlementaires appelés à enrichir le débat

La loi sur la Santé soumise aux députés le 7 décembre

■ Nouvelle annonce pour le projet de la nouvelle loi sanitaire. Prévu pour aujourd'hui et après plusieurs reports, le nouveau projet de loi sur la santé sera présenté devant le Parlement le 7 décembre prochain, a annoncé, hier, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, en marge de sa visite dans la wilaya de Constantine.

De notre envoyée spéciale à Constantine Louiza Ait Ramdane

Les parlementaires seront donc appelés à voter cette nouvelle loi qui remplace celle de 1985. A l'occasion, Boudiaf a appelé les parlementaires à venir en masse pour participer aux débats et exposer les préoccupations des citoyens. «Vous êtes appelés à enrichir les débats sur ce projet et prendre en considération les besoins des malades», a déclaré le ministre. Abdelmalek Boudiaf fait remarquer que le secteur de la santé connaît un ensemble de réformes qui visent à réaliser un saut qualitatif quant à la performance des institutions sanitaires et à l'amélioration des services afin de répondre aux besoins des citoyens. Ce projet est venu compléter et mettre fin aux lacunes et erreurs des lois de santé précédentes.

Plus de 3 000 médecins généralistes formés

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a procédé, hier, à l'ouverture du village ambulatoire dans sa 19^e édition pour le dépistage du diabète dans la wilaya de Constantine. Rappelant que le diabète est un véritable problème de santé publique, le

ministre a indiqué que la prévalence de la maladie est estimée entre 9 et 12%, selon les études chez la population âgée de 25 ans et plus. Une situation qui risque, a-t-il indiqué, de représenter un fardeau social et économique à l'avenir. D'ailleurs, a-t-il ajouté, son département ministériel a érigé la prévention et la lutte contre le diabète parmi les premières priorités. «Nous avons opté pour la lutte intégrée contre les facteurs de risque qui a fait l'objet d'un plan national stratégique multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque communs aux maladies non transmissibles 2015-2019 et la mise en place d'un comité national multisectoriel composé de représentants de 14 départements ministériels, de six associations nationales et d'experts nationaux dans le domaine», a expliqué Abdelmalek Boudiaf. Dans le domaine de la formation, le ministre de la Santé a fait savoir que plus de 3 000 médecins généralistes ont reçu une formation sur l'approche intégrée des maladies non transmissibles et 118 autres ont été formés sur l'éducation thérapeutique. Ces actions, rappelle le ministre, ont visé les intervenants des structures de proximité dans le souci d'améliorer les connaissances et les médecins référents dans le projet de la nouvelle loi sanitaire. En matière de référentiel national, a indiqué



Ph/E. Soraya/J. A.

Boudiaf, il a été procédé à l'élaboration, par son comité d'experts, du guide de bonnes pratiques en diabétologie, destiné aux praticiens qui s'inscrivent dans l'objectif stratégique d'amélioration de la qualité des prestations. Pour conclure, le ministre de la Santé a rappelé que son département accorde un intérêt à la promotion du dépistage appuyée par l'organisation de villages du diabète qui ont déjà touché 24 wilayas, dont huit, y compris celle de

Constantine, cette année. La même expérience sera lancée dans le Sud, notamment dans la wilaya de Béchar.

Les résultats de l'enquête nationale sur les MNT dans 6 mois

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le ministère de la Santé lance une enquête nationale sur la mesure des facteurs de risque des maladies non

transmissibles en coopération avec l'OMS. Les résultats de l'enquête seront révélés dans six mois, a fait savoir le professeur Smail Mesbah, directeur général de la prévention au ministère de la Santé. Cette enquête permettra de connaître le poids des facteurs de risque des maladies non transmissibles et d'évaluer la charge de morbidité de ces maladies à l'échelle nationale.

L. A. R.

Scalarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Benghebrit met en valeur les classes «adaptées»

La scolarisation des élèves aux besoins spécifiques constitue une priorité nationale. Dans ce domaine, des progrès considérables ont été accomplis depuis plusieurs années car le nombre d'élèves accueillis dans les écoles et les établissements scolaires a connu une augmentation significative. Pour autant, beaucoup reste à faire afin d'ajuster au mieux les besoins de chaque élève avec son environnement scolaire. Chaque enfant, quels que soient ses particularités et ses besoins, a droit à son épanouissement personnel et à la meilleure préparation possible à l'autonomie et à l'intégration dans la société. Si autrefois les enfants avec handicap étaient pris en charge dans des structures spéciales, séparées, aujourd'hui la volonté du ministère est de favoriser leur intégration au sein même des établissements ordinaires ou dans leur environnement proche. En effet, la ministre de l'Éducation, en dépit d'une série de polémiques à laquelle elle a été associée, tente bec et ongles de promouvoir l'égalité des chances à l'école. «De l'Éducation pour tous à une chance de réussite pour tous»: voici l'objectif fixé par Nouria Benghebrit, qu'elle veut atteindre en assurant à tous les enfants les mêmes chances de réussite par la consécration

des concepts d'équité et de qualité. Cependant, il y aura toujours certains enfants dont les besoins éducatifs ne peuvent être satisfaits de manière appropriée, certainement parce que le handicap fait peur. Encore faut-il que les mentalités changent. C'est dans ce sens que la première responsable du secteur a mis en exergue l'importance des classes «adaptées» aux élèves aux besoins spécifiques, en tant que moyen de traitement pédagogique. «Le ministère de l'Éducation nationale salue pareille initiative, maillon dans le traitement pédagogique, et entend généraliser cette expérience à l'ensemble des établissements du primaire à travers le territoire national», a-t-elle affirmé alors qu'elle se rendait dans une classe «adaptée» regroupant une dizaine d'élèves à l'école Fadila-Sâadane de Tindouf. M^{me} Benghebrit qui a indiqué que ces classes contribuent au développement de l'assimilation chez cette catégorie de scolarisés, a estimé que le dépistage des troubles dont souffrent certains écoliers n'est pas suffisant et qu'il appartenait aux enseignants d'opérer un «traitement selon des méthodes pédagogiques». Les classes adaptées sont destinées aux scolarisés manifestant de simples infirmités entravant leur cursus scolaire, a-t-on

signalé. La ministre a relevé, par ailleurs, que l'augmentation du budget alloué à son département par rapport à ceux d'autres secteurs traduit «le soutien du gouvernement au secteur de l'Éducation nationale». Elle a en outre indiqué que les efforts sont axés présentement sur la numérisation de différentes opérations, dont celle du recrutement par le recours aux inscriptions par Internet mettant fin à l'ancienne méthode aux lourdes charges financières. Le secteur accorde une «grande importance» à la formation et l'accompagnement pédagogiques pour l'amélioration des résultats pédagogiques, une des priorités du secteur, a ajouté la ministre.

Nécessaire analyse des résultats des examens dans chaque wilaya

La ministre a, d'autre part, mis l'accent sur l'importance de l'analyse des résultats des examens scolaires nationaux dans chaque wilaya. «Il appartient d'effectuer des analyses des différents examens nationaux des scolarisés au niveau de chaque wilaya pour faire un constat des déséquilibres, y remédier, faire le point sur les volets liés à l'inspection dans chaque

wilaya et élaborer un projet de programme annuel sur les différentes activités», a souligné M^{me} Benghebrit, lors d'une réunion avec des cadres du secteur de l'Éducation au terme de sa visite dans la wilaya de Tindouf. La ministre a, dans ce cadre, appelé les inspecteurs à mener une étude analytique des indices de chaque wilaya en vue de contribuer au «perfectionnement de l'exercice pédagogique et l'amélioration des conditions des scolarisés», avant de mettre l'accent sur la consécration de «l'esprit collectif» avec le concours de chacun pour atteindre l'objectif d'édification d'une école algérienne moderne. «Ce pari demeure tributaire de l'existence, au niveau de chaque direction de l'éducation, de compétences dans l'administration, l'édification et la promotion de la stratégie pédagogique, ainsi que la gestion et le développement des ressources humaines», a soutenu M^{me} Benghebrit. S'agissant de l'enseignement des langues étrangères, notamment dans les régions du sud du pays, la ministre a relevé certaines initiatives locales des responsables des établissements scolaires. «Le ministère salue ces initiatives et est prêt à les accompagner pour élever le niveau d'enseignement des langues étrangères», a-t-elle dit.

Meriem Benchaouia

Débat autour des mesures de la loi de finances à l'APN

Le MSP propose de baisser les salaires des députés

■ Au deuxième jour du débat autour du projet de loi de finances 2017 au niveau de l'Assemblée populaire nationale, plusieurs députés ont continué de critiquer le recours aux augmentations des taxes et impôts comme solution au recul des recettes de l'Etat. Certains de la majorité ont tenté de faire l'impasse sur cette question et autres, comme ceux du RND qui ont demandé aux Algériens de se sacrifier.

Par Nacera Chennafi

Le débat autour du PLF 2017 prendra fin aujourd'hui avec l'intervention des chefs de groupes parlementaires. Durant deux jours, près de 200 députés sont intervenus. L'opposition parlementaire compte soumettre au bureau de l'APN des dizaines d'amendements, car la prochaine bataille aura lieu au niveau de la commission des finances avant le jour du vote. Face au malaise des députés de la majorité qui tentent à chaque fois de rassurer sur le pouvoir d'achat malgré l'augmentation de plusieurs taxes, dont la TVA, les islamistes lancent le défi à ces députés d'accepter de baisser leurs salaires. Nacer Hamdadouche, député du MSP (Alliance verte), a proposé, hier en plénière, de revoir à la baisse les salaires des députés comme signe de sacrifice et de solidarité avec le peuple. Il demande d'introduire cette proposition dans le PLF 2017 et l'élargir aux salaires des hauts fonctionnaires de l'Etat. Ainsi, le MSP défie les députés de la majorité pour participer à la politique d'austérité. Toujours au niveau de l'Alliance verte, des députés affirment que demander au peuple de sacrifier est une «injustice». Selon le député Tahar Habchi, à chaque fois le peuple paie les fautes de la gestion depuis, selon lui, 1998, année où on a commencé à parler de la diversification de l'économie nationale. Il demande que les



Ph/DK

entreprises ou le patronat qui bénéficient des facilitations de l'Etat rendent des comptes sur leurs rendements pour l'économie nationale. Il a critiqué le recours aux «solutions de facilité» dans la gestion de la crise financière et économique, à travers les taxes supplémentaires, notamment la taxe sur la valeur ajoutée qui est passée de 17% à 19%. Pour le PT, le gouvernement a eu recours à des «solutions de facilité qui touchent le pouvoir d'achat du citoyen», une politique qui a commencé avec la loi de finances 2015 et se poursuit en 2017 par la création de nombreuses taxes imposées notamment aux produits énergétiques ce qui se répercutera négativement, a-t-il affirmé, sur les

produits agricoles et les moyens de transport. D'autre part, le RND, à travers l'intervention de son député Dkhili qui a demandé à l'exécutif d'aller vers des décisions «audacieuses», hier c'était au tour de ses collègues de défendre le soutien du parti d'Ahmed Ouyahia au gouvernement. Il s'agit respectivement de M^{me} Aohra Atrous qui dira en plénière : «On soutient le gouvernement», avant que son collègue, Mohamed Kamel El Aid n'ajoute : «On soutient le gouvernement sans conditions». On ne sait pas si les députés de ce parti ont reçu des consignes de la part de leur secrétaire général, Ahmed Ouyahia, pour affirmer le soutien au gouvernement et rattraper les critiques du député Dkhili qui ont

semé le doute sur le soutien du RND à Sellal. Pour les députés du RND, les augmentations des taxes introduites dans le PLF 2017 sont des mesures «exceptionnelles», soutenant que le fond de ce texte est «la promotion de l'investissement», la préservation des catégories démunies et la justice sociale. Des députés du RND ont demandé au peuple algérien de se «sacrifier», tout en affirmant que le PLF 2017 «doit être appliqué à tout le monde sans exception». Farida Boudiaf du RND a demandé d'arrêter de semer le doute et la peur dans les rangs des Algériens, allusion aux alertes de l'opposition parlementaire concernant les incidences des mesures du PLF 2017 sur le pouvoir d'achat des citoyens. D'autres députés ont préféré parler de développement local de leurs wilayas respectives, histoire de soigner leur image en perspective des élections législatives d'avril 2017. Certains députés ont manifesté leurs craintes concernant notamment le gel des projets importants pour les citoyens, comme les hôpitaux et les routes, en raison de la réduction des dépenses publiques à laquelle a eu recours le gouvernement. Le débat a été prolongé aujourd'hui pour l'intervention des chefs de groupes parlementaires avant la réponse du ministre des Finances aux préoccupations des députés. La Commission des finances a proposé près de 30 amendements, dont 3 nouveaux articles. N. C.

Commerce extérieur

Le gouverneur de la Banque d'Algérie annonce des mesures en faveur des exportations

La Banque d'Algérie va introduire de «grandes réformes» en vue de faciliter les opérations d'exportations hors hydrocarbures, a annoncé hier son gouverneur, Mohamed Loukal, citant notamment le prolongement des délais de rapatriement des devises et la création d'un marché à terme de devises. «Nous avons une volonté féroce de nous attaquer aux problèmes qui constituent des entraves à l'export. Ces prochaines mesures structurelles vont nous permettre de faire avancer ce processus des exportations», a avancé M. Loukal lors de la réunion de la cellule de suivi des exportations du ministère du Commerce qu'il a présidée avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, en présence d'exportateurs nationaux. A ce propos, il a fait savoir qu'une circulaire de la Banque d'Algérie serait publiée inces-

samment, qui prévoit de passer le délai légal de rapatriement de devises de 180 jours actuellement à 360 jours. Pour rappel, la réglementation en vigueur oblige l'exportateur de rapatrier ses recettes en devises provenant de l'exportation dans un délai n'excédant pas les 180 jours à compter de la date d'expédition des biens. Et en cas de défaut de rapatriement dans ce délai imparti de 180 jours, l'exportateur est non seulement privé de la rétrocession en devises mais il est aussi passible d'une poursuite judiciaire si ce retard n'est pas justifié. La prochaine circulaire consacrera également l'introduction de la notion de paiement des exportations au comptant et de la notion du paiement à crédit avec comme corollaire une assurance crédit à l'export pour couvrir l'exportateur et lui permettre de pouvoir régénérer ses ressources en

dinars, selon lui. «Les opérations dépassant un certain délai, considérées comme paiement à crédit, seront adossées à une garantie crédit en vertu de laquelle la banque commerciale est tenue de financer les inputs puisqu'elle est en possession d'une assurance crédit», a expliqué M. Loukal. L'autre mesure annoncée par le gouverneur de la Banque centrale est la mise en place, durant le premier semestre 2017, d'un marché à terme de devises pour contrecarrer les risques de change. Ce marché, a-t-il soutenu, permettra aux exportateurs d'avoir une visibilité à même de mieux maîtriser les coûts et de prémunir les importations des matières premières et des investissements, nécessaires à la production des biens à exporter, d'une éventuelle dépréciation du dinar. Ainsi, explique-t-il, cette mesure prévoit de mettre un mar-

ché d'offre et de demande des détenteurs de capitaux en devises : «Il y aura tous les particuliers et tous les comptes exportateurs (personnes physiques ou morales) qui vont se rencontrer dans ce marché (achat à terme, session à terme...)». «C'est une très grande réforme que nous allons introduire. Progressivement elle constituera un petit dégel au contrôle de change qui date depuis longtemps», a-t-il relevé. Lors de cette rencontre, M. Loukal s'est aussi exprimé sur le taux de change du dinar par rapport aux monnaies fortes. A ce sujet, il a considéré que le taux de change du dinar par rapport à l'euro connaît une stabilisation depuis juillet dernier, à la différence du taux de change de la monnaie nationale par rapport au dollar du fait que le billet vert subit actuellement de «fortes pulsions» sur les marchés inter-

LA QUESTION DU JOUR

L'illusion perdue de la rébellion syrienne

suite de la page Une

On peut comprendre que ce choix ne joue les intérêts ni de l'opposition syrienne dite modérée, mais qui toutefois ne répugne pas à se battre aux côtés de groupes terroristes, ni ceux des monarchies du Golfe, du moins celles qui sont sur le pied de guerre, car elles ne le sont pas toutes. Le président élu américain a mené campagne entre autres sur l'idée que sa priorité en Syrie, ce n'est pas la chute du régime syrien, mais la lutte contre le terrorisme, non en vue de le tenir en respect seulement mais dans l'intention d'en finir avec lui. Sans le dire aussi nettement, Obama au fond ne faisait pas autre chose. Il aurait bien voulu que le régime syrien tombe, et que le pouvoir revienne à l'opposition soutenue par la CIA, mais il ne le voulait pas au prix d'une guerre aux conséquences incalculables avec la Russie. Sa différence d'avec Trump, c'est que celui-ci dit clairement qu'il est sur la même position que la Russie. Que reste-t-il après cela à l'opposition syrienne modérée ? Pour autant qu'elle existe vraiment sur le terrain – qu'elle ne soit pas une fiction à l'image du soi-disant gouvernement libyen d'entente nationale, qui en fait n'existe que sur la scène internationale. Dans un délai de deux mois, c'est-à-dire ce qu'il reste de temps pour que Trump soit aux commandes des Etats-Unis, elle aura perdu ses dernières positions dans Alep, et probablement aussi dans d'autres régions, car qui tient la grande ville du nord détient les clés de la victoire. C'est en effet par la frontière avec la Turquie que la dimension mondiale du conflit syrien s'est matérialisée. En prendre le contrôle revient à se doter des moyens de renverser cette tendance générale. D'autres batailles suivront la reprise d'Alep, celle de Raqqa notamment, qu'il faudrait peut-être à ce moment reprendre non pas à Daech, qui en aurait été chassé, mais aux Kurdes, dans l'hypothèse encore envisageable où ils voudraient la garder pour eux-mêmes. L'unité de la Syrie commencera à se reconstituer réellement à partir de la reprise d'Alep. C'est une loi de la guerre qu'une bataille, une seule, décide par avance de son issue, même si dans l'intervalle d'autres restent à mener et à gagner. La victoire de Trump sur Clinton vient conforter un processus de règlement à l'œuvre depuis l'intervention directe de la Russie dans le conflit. On peut même se demander si cette intervention n'a pas été pour quelque chose dans l'élection de Trump face à Clinton.

M. H.

46 000 recours déposés dans les programmes d'habitat

Derniers espoirs pour les souscripteurs AADL

■ Parmi les différentes formules d'habitat proposées par l'Etat aux citoyens afin de régler la crise du logement, le programme AADL se trouve être celle qui a attiré le plus d'Algériens à déposer un dossier.

Par Yacine Djadel

Compte tenu des nombreux avantages que comporte cette formule, sachant qu'elle permet à ses souscripteurs d'être propriétaires d'un logement après une période de location de 25 ans, le programme AADL ne peut être que la meilleure aubaine d'avoir un chez soi. Pour rappel, cette formule, destinée plus aux citoyens appartenant à la classe moyenne, a été lancée en 2001 par les pouvoirs publics, dans le but d'offrir la possibilité à tous les revenus mensuels n'excédant pas à l'époque cinq fois le SMIG d'acquiescer un logement. Ce seuil a été revu en 2013 par le

Travaux publics à Béjaïa Le wali dresse l'état d'avancement des chantiers

OUTRE le secteur de l'hydraulique, le conseil de wilaya tenu récemment sous la houlette du wali a été consacré au secteur des travaux publics considéré, à juste titre, comme un secteur névralgique. Ainsi, le wali a rappelé l'avancement des projets et la nécessité de leur suivi. «*La wilaya de Béjaïa a bénéficié de plusieurs projets structurants*», rappelle-t-il, l'évènement de la ville de Kherrata, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 99%, le projet d'aménagement de la route nationale 43 sur 11,5 km, dont les travaux avancent de manière satisfaisante avec 98%, l'échangeur des quatre chemins sera livré vers la fin du mois d'avril 2017, le taux d'avancement des travaux est de 40%, «*grâce aux multiples visites d'inspection du wali qui sont suivies de réunions au niveau des sites avec tout les intervenants*», souligne-t-on. Pour ce qui est de la réalisation de 3 tunnels sur un linéaire global de 1 130 ml qui a fait l'objet d'un avis d'appel d'offres national et international, l'achèvement du projet, à l'exception des trois tunnels sur 130 ml, est prévu pour le mois de janvier 2018. Le projet de modernisation de la RN 75 sur 17 km a atteint un taux d'avancement de 98%. Il reste à réaliser 300 ml de revêtement qui est subordonné à l'achèvement des travaux de raccordement en gaz ainsi que le réseau AEP dont les travaux sont en cours de réalisation. L'achèvement interviendra 10 jours après la fin des travaux de ces deux réseaux. «*Concernant la bretelle autoroutière, les travaux avancent de manière satisfaisante surtout après la levée toute les contraintes*», selon le communiqué de la wilaya.

H. Cherfa

ministre de l'Habitat. Ainsi, pour être éligible au logement confié à l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), il faut justifier, actuellement, d'un revenu mensuel du couple compris entre 24 000 dinars et 6 fois le SNMG. Des conditions que l'on ne peut pas trouver dans les autres formules, comme le LPP (Logement promotionnel public) où les salaires sont largement fixés au-dessus de la moyenne. Depuis, des milliers de citoyens ont été bénéficiaires du programme AADL et ce, à travers tout le territoire national. Des distributions de clés ont, bien sûr, eu leur lot de polémiques par rapport aux retards considérables ayant été enregistrés dans la réalisation de ces logements. Néanmoins, il est important de rappeler qu'à ce jour, bien que l'Etat ait fait d'énormes progrès dans ses mesures à résorber la crise du logement, il est loin d'avoir réglé le problème en entier. Plusieurs souscripteurs n'ont donc pas eu leurs logements jusqu'à ce jour. Pour cause, un nombre important de refus de dossiers des souscripteurs. Pour la tutelle, ces derniers ne remplissent pas les conditions d'octroi d'un logement émises par la direction de l'AADL. Toutefois, dans le souci d'éviter tout sentiment de discrimination et de donner sa chance à tout un chacun, le droit à un recours a été établi par le ministère comme étant le dernier espoir pour les souscripteurs. Il faut savoir aussi que ces recours représentent une occasion pour ces derniers d'avoir une deuxième étude de leurs dossiers. A ce propos, près de 46 038 recours introduits par les souscripteurs



Pw/D. R.

au programme AADL ont été examinés par la commission des recours relevant du ministère de l'Habitat, au titre d'une opération qui devrait se poursuivre jusqu'au 7 novembre, a affirmé, hier, un communiqué du ministère. La même source note que la commission avait déjà répondu à 33 934 recours. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a effectué un inventaire global des dossiers des souscripteurs ayant déposé leurs recours auprès de la commission installée au niveau du ministère. Une réponse a été donnée à 33 934 recours, 2 428 recours auront incessamment une réponse, et 9 676 sont en cours d'examen, a-t-on ajouté. Concernant le recours, beaucoup de personnes n'y croyaient plus une

fois leurs dossiers refusés. Il y a même ceux qui ont cru à une farce en ne recevant pas de réponse sur leur boîte e-mail créée spécialement pour cela. Finalement, le ministère a quand même pris en considération tous les recours déposés par les souscripteurs et commence à adresser des réponses. Par ailleurs, ce qu'il faut savoir sur les recours c'est qu'ils diffèrent selon le cas. Il existe 5 types de recours. Le premier concerne les souscripteurs dont les dossiers ont été rejetés par le fichier national et ceux ayant fait l'objet d'un deuxième contrôle au niveau du fichier national comptabilisant 4 254 recours. La deuxième catégorie concerne les recours rejetés au nombre de 1 342 recours pour non cotisation à la sécurité

sociale. La troisième catégorie englobe les personnes dont les dossiers ont été refusés pour double inscription (époux/épouse) et les inscrits dans plus d'une wilaya. Aucune suite n'a été donnée aux recours estimés à 610 en raison de l'absence d'adresses de résidence, selon les données du ministère. La quatrième catégorie concerne les souscripteurs rejetés pour non-conformité des salaires (seuil plus élevé et moins élevé) aux conditions de souscription à l'AADL avec 2 795 recours. La cinquième catégorie porte sur les souscripteurs rejetés pour diverses raisons avec 675 recours qui feront l'objet d'un examen prochainement, a conclu le communiqué.

Y. D.

Le ministre Tahar Hadjar l'a annoncé hier à Tizi Ouzou

5 000 inscrits pour l'enseignement à distance dans 5 universités pilotes



Ph/Zalouk

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué, hier, que près de 5 000 inscrits ont été enregistrés au niveau des universités d'Alger, de Constantine, de Blida et d'Oran, dans le cadre du lancement expérimental de l'enseignement à distance à travers le pays. Il a précisé que ce mode d'enseignement sera généralisé à d'autres universités du pays dans les prochaines années. Le ministre, qui s'exprimait depuis Tizi Ouzou à

l'ouverture d'un colloque organisé à l'Université Mouloud-Mammeri consacré justement à l'enseignement à distance, a souligné l'importance que son département accorde pour ce mode d'enseignement pour diverses raisons, notamment celle d'assurer la chance à tous les étudiants algériens d'accéder aux spécialités qu'ils désirent, le faire sans y être contraint à faire le déplacement vers les universités quand celles-ci se trouvent loin de chez eux. Dans le même sillage, il a expliqué qu'en

Algérie nos universités sont classées selon leur situation géographique, celles se trouvant au Nord disposent d'importantes ressources humaines, celles des Hauts-Plateaux et de l'extrême Sud le sont moins, d'où les disparités. Lutter contre ce genre de disparités est l'un des objectifs de cette volonté de généraliser le mode de l'enseignement à distance. Pour Tahar Hadjar, il sera question aussi de spécialiser nos universités dans la formation à distance pour offrir plus d'opportunités aux étudiants. Le ministre a également annoncé que l'Université de la formation continue (UFC) deviendra en 2017 «Open University» pour assurer des formations diplômantes comme la licence et le Master, tout en soulignant que les textes de loi pour la reconnaissance des diplômes qui seront délivrés dans ce cadre ainsi que par voie de l'enseignement à distance sont en cours d'élaboration. Il a même annoncé qu'une chaîne de télévision universitaire devant assurer la transmission du savoir est fin prête et n'attend que le feu vert pour commencer à émettre ses programmes. A noter que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique était en visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou pour inspecter plusieurs chantiers de réalisation de places pédagogiques et lits de résidences au niveau du pôle universitaire de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune, en plus des structures mises en service récemment. Tahar Hadjar doit également tenir une réunion de travail avec les partenaires sociaux, dont les représentants des travailleurs et ceux des étudiants, pour débattre des problèmes socioprofessionnels.

Hamid M.

Matériaux de construction

La facture d'importation en baisse

■ La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 1,61 milliard de dollars (md usd) sur les 9 premiers mois 2016, contre 1,95 md usd sur la même période de 2015 (-17,65 %), selon les Douanes.

Par Amel B.

Les quantités importées ont peu baissé en s'établissant à 7,95 millions de tonnes (Mt) contre 8,14 Mt (-2,4%) à l'exception du bois dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 257,8 millions usd contre 352,9 millions usd (-27%) entre les deux périodes de comparaison. Les quantités importées ont baissé en passant à 3,98 Mt contre 4,83 Mt (-17,65%). Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 898,8 millions usd contre 1,08 milliard usd (-17,04%). Les quantités impor-

tées ont également baissé pour atteindre 2,04 Mt contre 2,21 Mt (-8%). Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 415,9 millions usd contre 482,5 millions usd (-13,8%). Par contre, la quantité importée a progressé à 1,89 Mt contre 1,05 Mt (+80%). D'autre part, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 37,9 millions usd contre 36,9 millions usd (+2,73%). Les quantités importées ont baissé à 35,678 t contre 38,809 t (-8,06%). La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction s'explique par le recul des quantités importées sauf pour le bois, par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux, ainsi que par l'instauration du régime des licences d'importa-



PH. > D. R.

tion appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton. A titre d'exemple, les prix moyens à l'importation par l'Algérie en ciment ont baissé de près de 12% sur les 8 premiers mois 2016 par rapport à la même

période de 2015. En outre, l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016 : son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes sur l'année 2016 alors qu'il avait été fixé

initialement à 1,5 million de tonnes. Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à 2,6 millions de tonnes alors qu'il avait été fixé initialement à 2 millions de tonnes. En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait été de 2,54 milliards usd (contre 3,35 milliards usd en 2014).

A. B.

Salon international «Hassi-Messaoud Expo»

Près de 200 exposants à la 6^e édition

Quelque 200 exposants nationaux et étrangers prennent part à la 6^e édition du Salon international des fournisseurs de produits et services liés à l'activité pétrolière et gazière (15-17 novembre), ouvert hier à Hassi-Messaoud (80 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Ouargla), a-t-on constaté. Réservé aux professionnels du secteur des hydrocarbures, le salon regroupe des entreprises et groupes industriels versés dans différents segments de l'activité pétrolière et gazière, dont le forage, la maintenance des installations, les services de soutien, le génie civil, les télécommunications, les constructions, le raffinage, l'hygiène et sécurité, et la protection de l'environnement. Cette manifestation économique constitue une «véritable» opportunité pour les professionnels (responsables, cadres, dirigeants et consultants) algériens et étrangers, représentants d'une vingtaine de pays, dont la Chine, la Russie, les Etats-Unis (USA), la Pologne, la France et le Canada, pour présenter leurs produits et services, outre leur savoir-faire dans ce domaine, ont indiqué les organisateurs. Elle offrira aussi un espace adéquat

aux entreprises algériennes (publiques et privées), ainsi que les PME et les jeunes promoteurs venus dans le but d'exposer leurs articles et services et promouvoir le produit national, a-t-on ajouté. Le salon vise à contribuer à la dynamisation du processus de développement dans le sud du pays, en offrant aux entreprises nationales l'opportunité de montrer leur savoir-faire en se frottant aux expériences des multinationales présentes à Hassi-Messaoud, ce qui ne peut que se répercuter positivement sur la résorption du chômage dans la région, soulignent les organisateurs. Cet objectif est un «défi» auquel font face les autorités locales et régionales à la lumière des nouvelles orientations du gouvernement et le rôle de ces dernières dans la promotion de l'investissement et le développement de l'entreprise. Dans une conjoncture mondiale marquée par la baisse des prix du pétrole, ce rendez-vous professionnel est appelé avec cette large participation nationale et internationale, à montrer l'ensemble des efforts fournis par l'Algérie en matière de stabilisation des prix du baril, à travers son rôle joué au sein de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), mais aussi en dehors de cette organisation, a-t-on précisé. Une série d'ateliers et des conférences s'articulant autour de divers thèmes relatifs au monde des hydrocarbures, animés par des experts algériens et étrangers, figurent également au programme du salon, a-t-on fait savoir. Organisé dans la capitale algérienne des hydrocarbures (Hassi-Messaoud), ce rendez-vous économique, ouvert par les autorités de la wilaya de Ouargla, se poursuit jusqu'à jeudi où l'on attend quelque 10 000 visiteurs. Initié par la société «Petroleum Industry Communication» depuis 2011, le salon «Hassi-Messaoud Expo», qui se veut une plateforme idéale de communication entre les intervenants dans le secteur des hydrocarbures, permettra aussi de conclure des partenariats, de signer des contrats et d'échanger des expériences, à l'instar d'une convention de partenariat qui sera signée entre l'entreprise Hydra Hydraulique (Algérie) et Ream Urti (Russie) concernant le domaine de fabrication des équipements hydrauliques, a-t-on signalé. **Soud H./ APS**

Pétrole

Le Brent se redresse à plus de 45 dollars à Londres

Les prix du pétrole rebondissent hier en cours d'échanges européens en gagnant plus d'un dollar à deux semaines de la prochaine réunion de l'Opep à Vienne où un accord sur la production devrait être annoncé. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait vers midi 45,50 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,07 dollar par rapport à la clôture de

lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le mois de décembre gagnait 1,18 dollar à 44,50 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient atteint leurs plus hauts depuis le début de l'année en octobre, ont plongé en quelques semaines pour atteindre 43,57 dollars pour le Brent et 42,20 dollars pour WTI lundi, à leur plus bas en trois mois, avant de

rebondir ce mardi. Les membres de l'Opep doivent se réunir à Vienne le 30 novembre pour concrétiser l'accord d'Alger, conclu le 28 septembre dernier, qui prévoit de réduire la production de l'organisation à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. La réunion de Vienne devrait ainsi aboutir à un accord concret en fixant les quotas à réduire par chacun des pays concernés. Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa,

et son homologue saoudien Khalid al-Falih avaient affiché, samedi passé à Alger, leur optimisme quant à la perspective de trouver un «accord juste, équilibré et équitable» lors de cette réunion. M. Boutarfa avait souligné, à ce propos, que l'accord d'Alger était déjà en cours de mise en œuvre et que les préparatifs pour la réunion de l'Opep se déroulaient dans un esprit «constructif et coopératif».

N.T./Agences

Changes
L'euro revient face au dollar

L'EURO regagnait, hier, une partie du terrain perdu la veille face à un dollar revigoré depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis par la perspective d'une politique de relance budgétaire. L'euro valait 1,0796 dollar contre 1,0738 dollar lundi soir. Il était tombé lundi à 1,0709 dollar, au plus bas depuis début décembre 2015. La monnaie européenne montait face à la monnaie nippone, à 116,80 yens contre 116,49 yens lundi soir. Le dollar baissait face au yen, à 108,20 yens contre 108,48 yens la veille. Depuis l'élection de Donald Trump, l'attention portée sur la politique budgétaire américaine s'est accrue et la possibilité d'un large plan de relance a fait progresser les rendements obligataires sur le marché secondaire, ce qui a rendu la monnaie américaine plus rémunératrice et donc plus attractive pour les cambistes. Ceux-ci ont ainsi fait passer au second plan les propositions protectionnistes du président élu. Selon des analystes, l'absence de panique durable sur les marchés financiers a renforcé la perspective d'une hausse des taux de la Réserve fédérale (Fed) le mois prochain, ce qui devrait continuer à soutenir le dollar. **R. E.**

Et Tarf

Vaste programme de modernisation des réseaux routiers

■ Un vaste programme d'entretien et de modernisation des réseaux routiers à travers les communes d'El Tarf est en cours de réalisation, a-t-on indiqué hier à la direction locale des travaux publics.

Par Ali T.

S'inscrivant dans le cadre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya, et lancé en 2015, l'entretien des routes cible, entre autres, la réfection de trois chemins communaux (CC) situés à Bougous, sur un linéaire de neuf kilomètres, a précisé Rabah Sari, indiquant qu'un premier lot de ces travaux a été achevé tandis que le second est en cours et le dernier en voie de lancement, pour un montant de 400 millions de dinars. Le même responsable a indiqué que le chantier de



Ph. > D. R.

réhabilitation du chemin de wilaya (CW) n° 118, sur une dizaine de kilomètres, entre la localité de Cheffia et celle d'Ain Kerma, inscrit dans le même programme, est en phase de lance-

ment, mettant en exergue l'apport de cette action, appelée, une fois achevée, à conférer une fluidité à la circulation. Dans les détails, le directeur des travaux publics a également précisé que

des chantiers de réhabilitation ont été engagés dans les villes frontalières d'El Ayoune et Oum Théboul et portent sur la réfection d'une distance de 4 km. Le programme complémentaire

dont a bénéficié la wilaya d'El Tarf, dans son volet travaux publics, concerne également le renforcement de la route nationale (RN) n°82, sur une distance de 18 km, a-t-on noté, indiquant que ce chantier est scindé en deux lots de travaux comprenant l'axe routier El Tarf vers la ville frontalière Zitouna et Ain Kerma vers Bouhadjar. La même source a cité, en outre, de nombreuses autres opérations engagées dans le cadre du même programme dont le revêtement de la (RN) n° 84A, sur un linéaire de 13,5 km, entre Berrihane à El Chatt. Il a été également fait état de divers chantiers de modernisation ciblant la RN 16 qui relie Dréan à Chihani en allant vers la wilaya de Guelma, sur 8 km, actuellement en voie de parachèvement ainsi que d'autres au niveau de la RN82, entre El Tarf et Bouhadjar en passant par Zitouna, sur un linéaire de 22 km. Par ailleurs, un échangeur à Ain Allem (Dréan) devant relier la RN n°84 à la RN n°16 est en cours de réalisation a précisé, Samir Rouassia, chef de service chargé des ouvrages d'art, détaillant que le projet pour lequel un montant de 1,167 milliard de dinars a été mobilisé est actuellement à 60% de taux d'avancement des travaux.

A. T./APS

Batna

Attribution de plus de 150 locaux commerciaux

Au total, 151 locaux commerciaux, dont 35 destinés à la vente des viandes blanches et rouges et le reste au commerce des légumes et fruits, situés au marché de gros à l'avenue Kechida de la ville de Batna, ont été distribués, a-t-on constaté. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a indiqué le président de l'Assemblée populaire (APC), Abdelkrim Marouk, précisant que la commune de Batna a effectué un recensement des commerçants qui exerçaient dans l'informel, en vue de régu-

lariser leur situation, depuis l'année 2011. Lors de cette opération, un premier lot de 120 locaux commerciaux a été distribué pour les commerçants des avenues de Bouzourane, Parc à forage et Hamla, a-t-on ajouté, soulignant qu'un projet de réalisation de deux marchés de proximité à Parc à forage dont les chantiers avancent à «un rythme soutenu» seront éventuellement distribués en 2017. Selon le responsable, le projet de réalisation d'un marché à la place du marché informel de la rue Zemala connaît des difficultés, souli-

gnant qu'un litige foncier oppose la commune de Batna à un investisseur et que l'affaire a été traduite en justice. S'agissant du marché de «Bordj Elghoula», réalisé dans le cadre du plan communal de développement, le même responsable a souligné que la liste de bénéficiaires sera révisée, rappelant que les commerçants exerçant dans l'informel et dont les noms ont été retenus dans une première phase ont renoncé à occuper ces locaux. Actuellement, la commune de Batna compte sept marchés de proximité.

Siham N.

Souk Ahras

Multiplication de la surface oléicole

La surface réservée à l'oléiculture dans la wilaya de Souk Ahras est passée de 4 500 hectares, il y a quelques années, à 8 121 hectares actuellement, a indiqué le chef du service production et soutien agricole à la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Hamza. Cet accroissement est le fruit des programmes de plantation communs de la DSA, de la Conservation des forêts et du Haut-commissariat pour le développement des steppes (HCDS), a souligné ce cadre qui a noté que cette superficie dont

700 nouvellement plantés dans les deux communes arides du sud de la wilaya, Oued Kebrit et Targalet, contient 1,45 million d'oliviers dont 672 000 productifs. Les actions de sensibilisation et de vulgarisation de la pratique de l'oléiculture ont touché au total 800 agriculteurs, selon la même source qui souligne que l'essentiel des vergers oléicoles est concentré dans les communes de Dréa, M'daourouch, Tifech, Bir Bouhouch et Oum Laâdhaim. 600 hectares de l'olivieraie de la wilaya sont irrigués au système de goutte-à-

goutte, a relevé M. Hamza qui a mis l'accent sur l'impact du développement de cette arboriculture fruitière pour la fixation des populations rurales, la création d'emplois en ces zones et la densification du couvert végétal de la wilaya. La récolte oléicole de la wilaya, au titre de l'actuelle saison agricole, devra atteindre 104 880 quintaux dont 78 660 quintaux serviront à l'extraction de 15 732 hectolitres d'huile d'olive, selon la DSA.

Maya T./Agences

Mascara

Les résidents des habitations précaires relogés avant fin 2017

Le relogement des résidents des habitations précaires sera achevé avant fin 2017 dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris du directeur de l'urbanisme et de la construction. Chaabane Souane a indiqué que les services de la wilaya ont relogé, jusqu'à fin octobre dernier, 5 220 familles résidant dans des habitations précaires. «Il est attendu de reloger 6 358 familles restantes avant fin 2017, au fur et à mesure de la réception des projets d'habitat en cours de réalisation au titre du programme de

résorption de l'habitat précaire (RHP)», a-t-il assuré. Le même responsable a ajouté qu'il sera procédé, lors des prochaines journées, au relogement de dizaines de familles dans de nouveaux logements sociaux dont les travaux d'aménagement externe sont en cours. La wilaya de Mascara a recensé 11 578 familles résidant dans des habitations précaires au niveau de 9 011 constructions réparties sur 242 sites dans 40 des 47 communes que compte la wilaya. Sur ce chiffre, 5 220 familles ont été

relogées et les 4 433 constructions qui les abritaient ont été démolies après l'opération de relogement, ce qui a permis la récupération de 76 hectares dans 97 sites dont 35 ha du secteur public et le reste relevant du privé. La direction de l'urbanisme et de la construction a achevé, par ailleurs, une expertise technique des constructions de l'ancien tissu urbain qui a touché 4 967 unités, dont 2 230 classées rouge qui seront démolies, 1 908 en case orange et 195 en case verte.

A.M./APS

41 ans après les accords de Madrid

Des Sahraouis demandent à l'Espagne de réparer les injustices

■ Des dizaines de Sahraouis, soutenus par des associations françaises, ont demandé à l'Espagne de réparer les injustices commises envers le peuple sahraoui qui souffre depuis 41 années et de contribuer «activement» à son autodétermination.

Par Kamel L.

Jour pour jour, le 14 novembre 1975, les gouvernements d'Espagne, du Maroc et de la Mauritanie avaient signé les Accords de Madrid sur le Sahara occidental ayant consacré le retrait de l'Espagne, laissant le terrain libre au Maroc pour occuper illégalement le Sahara occidental le 6 novembre 1975, en violation du droit international. Lors de leur rassemblement lundi après-midi devant l'ambassade d'Espagne à Paris, organisé par l'Association des Sahraouis en France (ASF), l'Association de la Communauté et la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, les manifestants sahraouis ont dénoncé ces accords à travers lesquels «l'Espagne avait renoncé à ses responsabilités historiques et juridiques vis-à-vis du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'achèvement du processus de décolonisation». A cette occasion, ils ont demandé au gouvernement espagnol de «réparer les injustices commises envers le peuple sahraoui qui souffre depuis des années et de contribuer activement à une solution définitive du conflit du Sahara occidental». Voulant mettre l'Espagne, ex-administration occupante, devant ses responsabilités «historiques», ils lui ont demandé également de contribuer à la libération des prisonniers politiques sahraouis et à l'organisation «rapide» du référendum d'autodétermination permettant au peuple sahraoui de décider «librement et démocratiquement» de son avenir. Pour eux, «41 ans plus tard, l'Espagne continue de porter une grande part de responsabilité dans la situation

actuelle puisque le territoire du Sahara occidental est toujours occupé illégalement par le Maroc», soulignant que la population sahraouie des territoires occupés est «victime de la répression et de nombreuses familles sahraouies connaissent l'exil dans les camps de réfugiés». Malgré l'adoption de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, le peuple sahraoui n'a pas encore pu exercer son droit à l'autodétermination, alors que le Sahara occidental a été déclaré en 1966 par l'instance onusienne «territoire non autonome». «Nous sommes aujourd'hui devant l'ambassade d'Espagne parce que nous estimons que l'Espagne a une responsabilité de ce qui se passe au Sahara occidental», a déclaré à l'APS le secrétaire de la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, Jean-Paul Le Marec, un des organisateurs du rassemblement. Depuis la signature des accords de Madrid, a-t-il ajouté, «l'Espagne continue à soutenir les thèses marocaines et ne s'engage pas pour améliorer la situation et trouver une solution», soulignant que ce rassemblement est organisé pour «dénoncer» ces accords «parce que nous estimons que ces accords ont une lourde responsabilité sur ce qui se passe au Sahara occidental : répression et occupation». «Nous sommes là pour demander également au gouvernement espagnol de s'engager plus activement dans le conflit du Sahara occidental pour la libération des prisonniers politiques sahraouis et aussi pour le référendum d'autodétermination pour qu'il puisse enfin avoir lieu afin que le peuple sahraoui puisse décider librement et démocratiquement de son avenir», a-t-il affirmé. Inscrit



Ph : DR

depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

L'ONU loue le «soutien logistique» de l'Espagne pour les déplacements de Ross

Le secrétaire général adjoint du Département des Affaires Politiques de l'ONU, Jeffrey Feltman, a loué le «soutien logistique» de l'Espagne pour les déplacements de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, dans la région du Sahara occidental afin

d'accomplir ses missions dans la recherche d'une solution juste et durable prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui. M. Feltman, qui s'était réuni en octobre dernier avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères espagnol, Ignacio Ybanez, au siège des Nations unies à New York, a estimé que «sans le soutien, la flexibilité et la bonne prédisposition de l'Espagne à mettre au service de l'ONU les moyens nécessaires pour l'accomplissement des missions de l'Envoyé personnel du SG dans la région, ses efforts n'auraient pas été possibles», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères espagnol. Le secrétaire d'Etat espagnol s'est félicité, pour sa part, de «la reconnaissance des efforts fournis par l'Espagne» et a réitéré «son engagement à continuer d'apporter le même soutien

que par le passé aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental dans la recherche d'une solution à ce conflit, juste durable et mutuellement acceptable par les parties, prévoyant la libre autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre des principes et dispositions de la Charte des Nations unies». La réunion entre les deux responsables est relative à l'Accord entre l'Espagne et l'ONU portant sur le «transport aérien de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental», selon le communiqué. L'échange de lettres entre les deux parties souligne «en termes de coût financier» la contribution espagnole au transport aérien de l'Envoyé de l'ONU, selon la même source.

K. L./ APS

Tunisie

Ghannouchi : «L'expérience démocratique est encore en phase transitoire»

Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a déclaré que l'expérience démocratique tunisienne est encore en phase transitoire et qu'elle est entourée de «grandes agitations» dans une région qui connaît des bouleversements et un monde en mutation. Président, à Tunis, l'ouverture de l'assemblée électorale du groupe parlementaire d'Ennahdha, Ghannouchi a relevé que les attentes du groupe sont grandes pour assurer cette transition et la prémunir contre les risques de dérives ou d'échec. Et d'ajouter que toute transition démocratique porte en son sein des dangers, insistant sur la détermination de la Tunisie à aller de l'avant, malgré certains trébuchements. Il a qualifié de «flou» le paysage politique en Tunisie ainsi que dans la

région arabe et dans le monde en général. Ce flou, a-t-il poursuivi, s'est confirmé après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle américaine qui a été une «surprise pour tout le monde». «Ni Clinton ni Trump ne sont les porte-étendards de l'islam ou de la démocratie, ces pays ont leurs propres intérêts», a-t-il lancé en réponse à certains commentaires sur la relation entre Ennahdha et Hillary Clinton.

Trois caches d'armes découvertes dans une région frontalière de la Libye

Trois caches d'armes ont été découvertes des localités de Tunisie, dans une région frontalière de la Libye, et des

dizaines de fusils ainsi que d'importantes quantités de munitions ont été saisies, ont indiqué des sources des services de sécurité citées par l'agence de presse TAP. Les deux premières caches ont été découvertes samedi dans les localités de Kharrouba et de Chareb Errajel, près de la ville méridionale de Ben Guerdane, respectivement sur les routes de Tataouine et Zarzis, selon les mêmes sources. La troisième, la plus importante, a été mise au jour dimanche à l'intérieur d'un garage, à proximité de Jalel, en périphérie de Ben Guerdane, a-t-on ajouté. D'après les mêmes sources, les forces de sécurité tunisiennes menaient des opérations de ratissage qui se poursuivaient lundi. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a insisté sur l'importance de la

dernière saisie, en mentionnant notamment une «cinquantaine de fusils, dont 27 Kalachnikov, et plusieurs dizaines de missiles». «Trente caisses de munitions, 12 kilos d'explosifs et plus d'un millier de taser», entre autres, ont également été recensés. Cet arsenal était dissimulé dans un garage entouré d'une clôture, ont précisé des sources de la Sécurité. D'après le ministère, trois personnes, dont le propriétaire, ont été interpellées. Citant un responsable du ministère de la Défense, la radio tunisienne Shems FM a rapporté que ces caches avaient été découvertes à l'aide de données récupérées sur le «téléphone portable d'un terroriste abattu la semaine dernière sur le mont Salloum», dans le centre-ouest du pays. Kamel L./Agences



Séisme en Nouvelle-Zélande

Les touristes évacués racontent l'effroi

■ Des touristes évacués par hélicoptères ont relaté hier les secondes d'effroi vécues lors du très puissant séisme qui a dévasté, dans la nuit de dimanche à lundi, une région côtière de Nouvelle-Zélande.



PH: D. R.

Le tremblement de terre de magnitude 7,8, qui a fait deux morts, a semé le chaos dans la localité touristique de Kaikoura, sur l'île du Sud, dont toutes les voies d'accès terrestre sont désormais impraticables en raison de glissements de terrain.

«J'ai eu la peur de ma vie», a raconté David Foulds, un touriste d'Auckland arrivé dimanche soir avec sa femme à Kaikoura, quelques heures avant la secousse, et qui se trouvait à l'arrêt dans son véhicule quand la Terre a tremblé. «Nous avons pensé que des gens secouaient

la voiture. Elle faisait des bonds», a-t-il dit à l'AFP. «Quand ça s'est arrêté, nous avons déguerpi. La ville était sens dessus dessous».

Le couple faisait partie hier de la première centaine de touristes évacués par hélicoptères de Kaikoura. Au moment du séisme, 1 200 visiteurs étaient présents dans cette localité de 2 000 habitants, connue comme un point de départ pour les excursions d'observation des baleines.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 23 km de profondeur, près de cette ville située à environ 90 kilomètres au nord de

Christchurch, où un séisme de magnitude 6,3 avait fait 185 morts en février 2011.

Un bâtiment de la marine, le HMNZS Canterbury, capable d'évacuer des centaines de personnes, est attendu dans la zone, vraisemblablement aujourd'hui.

En attendant, quatre hélicoptères de l'armée de l'air ont été mobilisés, de même que des appareils privés, pour acheminer les touristes vers Woodend, juste au nord de Christchurch. Plus de 1 200 répliques ont été enregistrées depuis la secousse princi-

pale survenue lundi vers minuit, heure locale.

Peter Möller, un Allemand en vacances pour le «voyage d'une vie» avec son épouse, leur fille et petit-fils, à l'occasion de ses 60 ans, a, lui, craint que le mobile home où ils dormaient ne se renverse.

«Tout est tombé et s'est écroulé à l'intérieur», a-t-il raconté. «Nous étions bien sûr au courant du séisme de Christchurch. Mais jamais nous aurions imaginé en vivre un». La facture des réparations va vraisemblablement atteindre les milliards de dollars, mais la première mission des pouvoirs publics est la distribution de vivres et d'équipements à la ville isolée, a déclaré le Premier ministre John Key.

«C'est plus d'eau et de nourriture, c'est plus de toilettes chimiques, c'est réparer l'accès routier, c'est évacuer les touristes et puis enfin, ça sera le gros travail de nettoyage», a-t-il dit à la chaîne TVNZ.

Des glissements de terrains ont fait tomber des centaines de tonnes de débris sur un important axe routier tandis que des rails de chemin de fer ont été arrachés.

L'institut officiel néo-zélandais

GeoNet a indiqué qu'entre 80 000 et 100 000 éboulements avaient été recensés lors de reconnaissances aériennes et mis en garde contre le danger qu'ils représentent.

Les efforts des secours étaient entravés par le mauvais temps – pluies torrentielles et vents violents – mais en dehors de Kaikoura, la vie reprenait peu à peu son cours normal.

La Nouvelle-Zélande se trouve à la limite des plaques tectoniques de l'Australie et du Pacifique, zone qui fait partie de la «ceinture de feu» du Pacifique, où jusqu'à 15 000 séismes sont enregistrés chaque année.

L'armée a indiqué qu'un Hercules C-103 attendait d'acheminer des vivres à Kaikoura. La Nouvelle-Zélande a accepté l'offre de l'US Navy de mettre à sa disposition deux hélicoptères MH-60. Le Japon a également proposé son aide.

M. Key a dit avoir, dans la précipitation, raté le premier coup de fil du président élu américain Donald Trump.

«Il essaie de me joindre et ce sera fait très bientôt», a-t-il dit. «Je vais garder mon téléphone allumé».

UE

Obama à Athènes pour tenter de rassurer les Européens

Le président américain Barack Obama est arrivé hier à Athènes, première étape de son dernier voyage officiel avant de quitter la Maison-Blanche, au cours duquel il doit tenter de rassurer des interlocuteurs groggy après la victoire surprise de Donald Trump.

Arrivé en fin de matinée, M. Obama s'est rendu vers 11h30 GMT au palais présidentiel pour y rencontrer le Président de la République, Prokopis Pavlopoulos, avant de rencontrer le Premier ministre de gauche radicale, Alexis Tsipras, et tenir en milieu d'après-midi une conférence de presse avec celui-ci. Le 44^e président des États-Unis avait probablement imaginé une autre tonalité pour ce qui est aussi sa tournée d'adieu à l'Europe après huit années au pouvoir. Mais Donald Trump sera dans tous les esprits. Et avec lui une cascade d'interrogations sur la direction que le futur président entend donner à l'Amérique sur nombre de grands dossiers internationaux : accord sur le climat, accord sur le nucléaire iranien...

Lors d'une conférence de presse lundi à Washington, M. Obama s'est voulu rassurant, soulignant combien démanteler ou détricoter de tels textes n'était pas affaire aisée.

Hier également, à Bruxelles, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg s'est dit «certain» que Donald Trump respecterait «tous les engagements des États-Unis» à l'égard de l'Alliance atlantique, alors que celui-ci avait laissé entendre qu'il pose-

rait des conditions à la poursuite de son financement.

Et au même moment, à la conférence climat de Marrakech, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exprimé son «espoir» que le futur président américain Donald Trump «comprene l'urgence» de l'action contre le réchauffement, se disant «convaincu» que le futur président prendrait «une décision sage». Après la Grèce, M. Obama se rendra en Allemagne où il doit rencontrer la chancelière Angela Merkel. Lors de cette escale à Berlin, il doit également voir le président français François Hollande, la Première ministre britannique Theresa May ainsi que le Premier ministre italien Matteo Renzi.

Le voyage de M. Obama doit s'achever en fin de semaine au Pérou où il participera au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (Apec) où il compte notamment s'entretenir avec le président chinois Xi Jinping. Lors d'une journée forte en symboles, le président américain doit visiter mercredi l'Acropole puis prononcera un discours sur les défis de la mondialisation qui prendra, dans le berceau de la démocratie, une résonance particulière face à la montée en puissance des mouvements populistes des deux côtés de l'Atlantique.

Il s'agit du premier voyage de M. Obama en Grèce. Le dernier président américain à y être venu en visite officielle était Bill Clinton, en 1999. Ekaterini Tsarmoutzi, employée dans le privé était dubitative sur cette

visite : «Il est sympa comme personne, mais avant tout il est Américain, les Grecs doivent apprendre à s'appuyer sur leurs propres forces pour résoudre leurs problèmes».

Christina Artinou, concierge, se demandait pourquoi M. Obama venait en fin de mandat, et trouvait que «ce serait bien que le nouveau président (Donald Trump) vienne nous rendre visite». Soumise à des politiques d'austérité draconiennes, la Grèce peine à sortir de la récession malgré l'amélioration de ses finances.

«Pour que les réformes s'inscrivent dans la durée, les gens ont besoin d'espoir», a souligné M. Obama dans un entretien au quotidien grec Kathimerini.

Il a promis de continuer à exhorter les créanciers de la Grèce à «prendre les mesures nécessaires, en particulier l'allègement de la dette, pour qu'elle puisse renouer avec une croissance économique robuste».

Si le FMI est sur la même ligne que l'administration américaine, le dossier se heurte à l'intransigence de l'Allemagne et une avancée à court terme semble peu probable.

Le président américain veut aussi insister sur «la compassion et la générosité» du peuple grec vis-à-vis des réfugiés et des migrants.

Des manifestations annoncées par des syndicats et des partis d'extrême gauche ont été interdites dans le centre de la capitale. Une trentaine d'écoles ont été fermées pour des «raisons de sécurité».



Points chauds

Rancœur

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy est connu par son entourage pour son tempérament rancunier, celui qui en fait le plus souvent les frais publiquement est à n'en pas douter François Bayrou. Celui qui s'était frontalement opposé plusieurs fois au président de droite durant son mandat avait en effet choisi, au soir du premier tour de la présidentielle de 2012, de renoncer à la tradition centriste de soutenir le candidat de droite et avait annoncé son intention «personnelle» de voter pour François Hollande afin de contrer Sarkozy. Rien de plus normal, après tout, après avoir passé des mois durant sa campagne présidentielle à critiquer encore et toujours le mandat du président issu de l'UMP. Un vote pour son adversaire socialiste semblait être la suite logique de son engagement. Un vote qui, jusqu'au jour d'aujourd'hui, Nicolas Sarkozy semble incapable d'oublier, surtout que le dirigeant du MoDem soutien Alain Juppé inconditionnellement. Un soutien qui déplaît aux adversaires du maire de Bordeaux qui ne cesse depuis des mois de lancer des attaques contre le maire de Pau, l'accusant d'avoir contribué à la victoire de François Hollande en 2012. Bayrou a riposté cette semaine en accusant Sarkozy d'être le seul responsable de sa défaite. «Responsable de l'entrée de François Hollande à l'Élysée, il n'y en a qu'un, il s'appelle Nicolas Sarkozy», a-t-il lancé, attaqué également ces derniers jours par l'ancien président, mais aussi par François Fillon et Bruno Le Maire, pour ses prises de position passées. «C'est Nicolas Sarkozy, par sa pratique, par sa manière d'être, par ses attitudes et par ses gestes, qui a convaincu quelque chose comme 3 millions de Français qui n'étaient pas de gauche d'empêcher qu'il soit renouvelé dans son mandat. De ces trois millions de Français, j'étais», a poursuivi le président du MoDem. Face aux critiques, et malgré l'avertissement lancé jeudi dernier par Nicolas Sarkozy, le maire de Pau a réaffirmé sa position pour 2017 : soutien de longue date d'Alain Juppé, il n'ira pas voter à la primaire, «pour être libre». Si c'est le maire de Bordeaux qui l'emporte, il le soutiendra. Mais si le résultat de la primaire s'avérait favorable à un autre candidat, comprendre Nicolas Sarkozy, il ne s'engage pas à le soutenir, se réservant la possibilité de se présenter lui-même à la présidentielle. Des déclarations qui ont de quoi exaspérer Sarkozy qui doit pouvoir compter sur tout l'électorat de droite et du centre pour espérer remporter la présidentielle alors même que l'on ne connaît pas encore l'ensemble des candidats issus des différents mouvements politiques. Une mauvaise surprise n'étant jamais à exclure, surtout si Hollande se résigne à laisser un autre candidat représenter le PS, mettant ainsi encore un peu plus en péril les chances de l'ancien chef d'État.

F. M.



Petit Théâtre d'Oran

«Tfarjou», nouveau spectacle théâtral en montage

■ Les planches du «Petit Théâtre» de l'association culturelle «El-Amel» d'Oran vibrent ces jours-ci au rythme du montage d'une nouvelle pièce intitulée «Tfarjou» (admirez le spectacle), entrant dans le cadre de la clôture de formation d'une vingtaine de jeunes artistes, a-t-on appris lundi du responsable de ce programme.

Par Adéla S.

La mise en valeur du patrimoine culturel immatériel constitue le thème essentiel de cette nouvelle



création couronnant plus de deux mois d'apprentissage théorique et pratique aux techniques du 4^e art, dispensé au profit de la 16^e promotion de jeunes talents, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'associa-

tion «El-Amel» et animateur de la formation. Différents volets du folklore algérien, dont la poésie, la danse et la chanson, seront interprétés sur scène par l'ensemble des stagiaires, sous la forme traditionnelle dite «halqa»,

a-t-il indiqué avant de signaler que la présentation publique est prévue en décembre prochain au Conservatoire municipal «Ahmed-Wahby» d'Oran. Ce nouveau spectacle sera dédié au regretté comédien du théâtre

régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO), Mohamed Belaroussi (1953-2013), a fait savoir Mihoubi, rappelant que cet artiste s'était illustré par son excellente qualité de formateur en plus de son parcours riche en prestations scéniques. L'association culturelle «El-Amel» s'attelle également aux préparatifs d'une manifestation artistique intitulée «Semaine théâtrale», qu'elle compte organiser en 2017 à l'occasion du 40^e anniversaire de sa création. L'investissement continu dans la formation des jeunes talents a aussi connu une belle avancée depuis 2015, suite à la création du «Petit Théâtre», structure légère de 70 places permettant l'organisation optimale de stages, de répétitions et de spectacles au siège même de l'association. Parallèlement à son investissement dans la formation des jeunes talents, Mihoubi est également réputé pour ses «one-man-show» humoristiques comme «Ana naqra... ma neqrach !», «One, two, three, viva l'Algérie !», «Mir ou rabi kbir», «Algérien et fier» et «Rani m'choumer». En outre, il avait assuré en 2012 la direction artistique de l'épopée «Abtal El-Djazair» (les héros de l'Algérie), écrite et mise en scène par Mohamed Belfadel à l'occasion du 58^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. A. S./APS

Tunisie

Le directeur du Festival de Carthage révoqué

Le ministère tunisien de la Culture a mis fin aux fonctions de Brahim Letaïef à la tête des Journées cinématographiques de Carthage (Jcc), dix jours après la fin de l'édition 2016, rapporte lundi la presse locale. Le ministère de la Culture qui n'a pas évoqué les motifs de cette révocation, a tou-

tefois appelé la direction des JCC à remettre, «dès que possible», le rapport moral et financier de l'édition 2016. La 27^e édition des JCC – festival réservé aux réalisateurs arabes et africains – s'est déroulée du 28 octobre au 5 novembre et a de nouveau connu une grande affluence, mais a aussi été mar-

quée par des polémiques sur l'organisation, le choix des films en compétition ou encore les conditions d'accueil des invités. Brahim Letaïef, qui est depuis 2015 à la tête du festival, a contesté cette annonce, indiquant qu'il avait fait part, sur sa page facebook, de sa volonté de démissionner dès vendredi der-

nier, rapporte l'AFP. Brahim Letaïef, réalisateur âgé de 57 ans, avait réclamé «un nouveau format, une nouvelle structure et une autre vision afin d'afficher de nouvelles ambitions» pour les JCC. «On ne peut pas continuer à préparer un grand festival dans les conditions actuelles», avait-il jugé.

«Doctor Strange» reste en tête du box-office

«Premier contact» accroche bien

La dernière livraison des studios Disney/Marvel, «Doctor Strange», est restée en tête du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine à l'affiche, tandis que «Premier contact», pressenti dans la course aux Oscars, a réussi son entrée. «Doctor Strange» raconte l'histoire d'un neurochirurgien réputé, Stephen Strange (Benedict Cumberbatch), dont la vie bascule à cause d'un horrible accident de voiture et qui va acquérir la maîtrise de pouvoirs surnaturels. Il a engrangé un solide 43 millions de dollars ce week-end, pour un total de 153 millions en deux semaines en Amérique du Nord, d'après les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi. Dans le monde entier, le film approche déjà les 500 millions de dollars de recettes, selon

le site boxofficemojo.com. «Les Trolls», nouveau film d'animation des studios DreamWorks, une comédie musicale survitaminée, se maintient en deuxième place avec 35 millions de dollars. Il a accumulé 94 millions de dollars de recettes en moins de deux semaines d'exploitation en Amérique du Nord. En troisième position, «Premier contact», le film de science-fiction du Québécois Denis Villeneuve, rapporte 24 millions de dollars lors de ses trois premiers jours sur les écrans. Il évoque le travail d'une spécialiste du langage (Amy Adams) pour tenter de communiquer avec des extraterrestres, arrivés sur Terre et dont nul ne connaît les intentions. Acclamé par la critique, il est pressenti pour les Oscars. Autre sortie, «Almost Christmas», sur une famille

noire qui se réunit pour fêter Noël chez le patriarche, récent veuf, interprété par Danny Glover, suit avec 15,1 millions de dollars de recettes. Cinquième, «Tu ne tueras point», un film de guerre australo-américain qui marque le retour de Mel Gibson derrière la caméra, a dû se contenter de 10,6 millions de dollars pour sa seconde semaine d'exploitation (32,1 millions en tout). 6 - «Mr Wolff», avec Ben Affleck en «comptable le jour, assassin la nuit», engrange 4,4 millions de dollars en quatrième semaine, et 77,6 millions depuis sa sortie. 7 - La comédie loufoque «Boo ! A Madea Halloween» – sur l'étrange Halloween de Madea, le personnage de matrone noire américaine forte tête incarné par Tyler Perry – affiche 3,5 millions de dollars en trois jours et 70,4 millions au total. 8 - «Oppression», le thriller aux accents surnaturels d'EuropaCorp avec Naomi Watts, a enregistré 3,5 millions de dollars de recettes pour son premier week-end en Amérique du Nord. 9 - «Jack Reacher : never go back», un film d'action avec Tom Cruise qui veut faire éclater la vérité sur un complot d'Etat, affiche des recettes de 3,32 millions de dollars (54,6 millions en quatre semaines). 10 - «Inferno», thriller inspiré de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code») et boudé par le public malgré la présence de Tom Hanks – et du Français Omar Sy –, n'a grignoté que 3,3 millions de dollars le week-end dernier et 31,6 millions en trois semaines.

R. C.

Archéologie

Genève va rendre une stèle volée à l'Egypte

LE PARQUET de Genève a décidé de restituer à l'Egypte une stèle volée il y a trente ans dans le temple de Behbeit El-Hegara, bâti durant l'Antiquité, a-t-il indiqué lundi dans un communiqué. Lors d'un contrôle d'inventaire effectué fin 2014 aux Ports-Francis genevois (entrepôts qui permettent de conserver toutes sortes d'objets, sans payer de droits de douane ni de TVA), l'Inspection fédérale des douanes de Genève avait identifié «un relief en granit d'origine inconnue». Signalant le cas aux autorités de poursuite genevoises, «une procédure pénale» avait été ouverte, a indiqué le ministère public (procureur) du canton de Genève. Sur la base d'un examen de la stèle par le professeur Philippe Collombert, titulaire de la chaire d'égyptologie à l'Université de Genève, l'enquête a pu remonter au temple de Behbeit El-Hegara, dont le site avoisine la ville de Mansourah dans le delta du Nil en Egypte, précise le communiqué. La justice genevoise indique par ailleurs que des clichés pris sur le site dans les années 1970 par l'archéologue française Christine Favard Meeks, «comparés aux prises de vue plus récentes, ont établi sans doute possible, que le relief de granit avait été volé sur le site». La stèle sera prochainement remise aux autorités égyptiennes par la coordinatrice des biens culturels de la police fédérale suisse.

L. O.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger
Du 30 novembre au
4 décembre :

Festival International de
musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger
Du 18 novembre jusqu'au 1^{er}
décembre :

Projection du film «Inferno»,
l'adaptation de l'œuvre de Dan
Brown («Da Vinci Code»,
«Ange et Démons»).

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la
préhistoire. Recherches et
découvertes récentes».

Constantine

Du 19 au 26 novembre :

Festival international
Dimajazz.

Salle Ibn Zeydoun de
Riadh El-Feth

Jeudi 17 novembre à 19h :

Concert de Zahia Benzengli
à l'occasion de la sortie de l'al-
bum «Florilège andalou».

Galerie Ezzou'art du

Centre commercial & de lo-
sirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 24 novembre :

Exposition «Un moment de vie»
de l'artiste plasticien Mahmed
Irki.

Galerie Asselah (39, rue
Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 17 novembre :

Exposition de peinture par
Asma Mebarki.

Coup-franc direct

Les leçons à retenir

Par Mahfoud M.

Le coach national semble s'être pris tôt cette fois-ci en organisant directement un débriefing avec son staff et ses supérieurs à la FAF pour parler de la dernière débâcle face au Nigeria et aborder le prochain objectif qui se profile à l'horizon, à savoir la CAN. Cela est tout à fait normal, diront certains pour qui une compétition assez sérieuse comme la Coupe d'Afrique se prépare assez tôt. Mais il faut savoir qu'en Algérie on a l'habitude de naviguer à vue et de prendre les choses toujours à la légère. Leekens s'est-il rendu compte que seul le travail paye et qu'il faut vite se retrousser les manches pour commencer à travailler le plus sérieusement possible ? Sans doute. Mais le driver des Verts découvre surtout la pression qu'il ne connaissait pas auparavant, lui qui croyait que le chemin sera couvert de roses qu'il pourra facilement cueillir surtout en voyant la composante de son effectif qui dispose de joueurs évoluant dans de grands clubs européens et qui devaient lui donner des solutions dans ce match face aux Super Eagles. Le driver national doit penser maintenant que la tâche ne sera pas aussi facile, lui qui a fait des pieds et des mains pour prendre l'équipe, promettant à Raouraoua de pouvoir relever le défi. Il est clair qu'il lui faudra maintenant une forte dose de courage pour réussir le pari de la CAN et qu'il aura donc retenu les leçons avec cette défaite face au Nigeria. **M. M.**

Sanctions de la LFP 2 matchs à huis clos pour le MCEE et 1 pour l'ASK

LE MC EL EULMA et l'ASK Khroub, pensionnaires de la Ligue 2 algérienne de football, ont écopé respectivement de deux et d'un match à huis clos, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site internet officiel. Le MCEE a été sanctionné «pour jet de projectiles entraînant dommage phy-

sique (agent du service d'ordre avec un arrêt momentané de la partie (2mn)», précise la même source, ajoutant que l'ASK, elle, en fait les frais du «jet de bouteille entraînant dommage physique (joueur)». Ces deux clubs sont également sanctionnés de 200 000 DA d'amende chacun.

MO Béjaia Attia sera additionné aujourd'hui

LE PRÉSIDENT du MO Béjaia, Zahir Attia, sera auditionné aujourd'hui par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, indique cette instance sur son site internet officiel. Attia répondra pour l'occasion sur son «comportement contraire aux règles de l'éthique et à l'obligation de réserve lors de la rencontre TP Mazembe-MOB à Lubumbashi (RD Congo) dans le

cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine», précise la même source. En attendant sa comparution devant la commission de discipline, cette dernière a décidé de suspendre Attia - qui vient de faire également l'objet d'un retrait de confiance de la part de l'assemblée générale des actionnaires de son club - de toute activité liée au football.

Handball/CAN-2016 (dames) préparation Les Algériennes en stage en France

LA SÉLECTION algérienne de handball (dames) a entamé lundi en France un stage de préparation qui s'étalera jusqu'au 22 novembre, en vue de la 22^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, prévue en Angola (28 novembre-7 décembre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAHB). En vue de ce regroupement, l'entraîneur national Semir Zuzu a fait appel à 24 joueuses, dont 11 évoluant dans le championnat français. A la CAN-2016, les Algériennes évolueront dans un groupe B assez difficile en compagnie de la Tunisie (tenante du titre), de l'Egypte, du Congo et de la Guinée. La poule B est composée quant à elle de l'Angola (pays hôte), la RD Congo (vice-championne d'Afrique), le Cameroun, le Sénégal, et la Côte d'Ivoire.

Liste des joueuses convoquées : Boussora Fatma, Ferroune Souad, Bensalem Amina (HBC El Biar), Haimeur Fatiha, Boudjellal Iméne (GS Pétroliers), Meslem Zineb, Djorfi Rekia (HBC Saida), Benabi Sara (FS Constantine), Zouaoui Sylia (JS Awzlaguen), Kemiti Ikram (HBCF Arzew), Benaziez Aicha (OJS Constantine), Bechir Cylia, Azzi Sara (US Akbou), Ait Ahmed Amel, Hemmisi Sihem, Souli Najah (St Etienne), Bellakhdar Nadia (Noisy le Grand), Benabdelatif (Merignac HB), Boudjellal Amina, Titou Souad (Bergerac), Hadi Leila (Yutz), Haouam Dounia (US Alfortville), Merad Ines (Chambray), Tizi Nabila (Brest Bretagne).
Entraîneur: Semir Zuzu.

Equipe nationale Leekens pense déjà à la CAN

Le coach belge de l'équipe nationale, Georges Leekens, pense déjà à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se joue à partir de janvier prochain au Gabon et où les Verts auront aussi à croiser le fer avec des adversaires très costauds, notamment la Tunisie, le Sénégal et le Zimbabwe qui forment le groupe B.



Leekens se remet au travail

Par Mahfoud M.

En effet, le driver de la sélection nationale s'est réuni avec son staff technique pour faire un débriefing du dernier match de l'équipe face au Nigeria pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial 2018, perdu face aux Green Eagles (3/1) à Uyo, en plus de l'étude d'un plan pour la préparation de la CAN.

Durant la réunion, la FAF «a assuré le staff technique de son soutien après avoir déjà pris les dispositions nécessaires pour permettre à l'équipe de se préparer à la CAN dans les meilleures dispositions possibles». Cela

suppose donc que tous les moyens devraient être mis en branle pour préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions possibles et sans doute programmer des matchs amicaux face à des formations plus au moins valables. Il faut savoir que l'une des raisons de ce début de parcours catastrophique dans ces éliminatoires du Mondial est le fait que la sélection n'a pas disputé assez de matchs amicaux qui l'auraient aidé à renforcer la cohésion et trouver des solutions pour tous les problèmes que vit l'équipe qui se trouve maintenant dans une situation difficile. Par ailleurs, et selon certaines indiscretions,

le coach des Verts pense sérieusement à changer son staff et prendre des adjoints qui pourraient lui donner des solutions de rechange surtout lorsqu'il est confronté à une situation difficile, lui qui ne connaît pas bien le groupe. Leekens a découvert maintenant la réalité du terrain et sait qu'il n'aura plus le choix que de s'investir à fond s'il ne veut pas être débarqué, sachant que la CAN est le seul objectif qui reste maintenant aux Verts qui sont pratiquement sortis de la course à la qualification à la phase finale du Mondial.

M. M.

Nigeria Gernot Rohr épiera l'Algérie et le Cameroun

Le conseiller de la sélection nationale du Nigeria, Gernot Rohr, a révélé, lundi, qu'il compte se rendre l'année prochaine au Gabon qui accueillera la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, pour espionner le Cameroun et l'Algérie, ses adversaires en qualification du Mondial-2018. Le Nigeria et la Zambie n'ont pas réussi à se qualifier à la phase finale de la CAN-2017 prévue du 14 janvier au 5 février. «Je serai au Gabon pour regarder le Cameroun et

l'Algérie à nouveau», a indiqué le coach franco-allemand. Le Nigeria qui trône en tête du groupe B en qualification de la Coupe du monde 2018 avec six points, accueillera le Cameroun fin août 2017 en match comptant pour la troisième journée et se rendra en Algérie en novembre en clôture des qualifications. Samedi, le Nigeria a dominé l'Algérie (3-1) à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications du mondial russe. D'autre part, l'ancien sélectionneur du Gabon a

informé qu'il allait continuer à surveiller les joueurs nigériens évoluant en Europe en vue de renforcer son équipe à certains postes. Il prévoit ainsi de superviser quelques-uns des joueurs en Turquie, en Belgique et en Allemagne. «Nous continuerons de surveiller nos joueurs en Europe. Nous voulons trouver des joueurs à certains postes en Europe. J'espère être en Belgique, en Turquie, en Allemagne pour les superviser», a-t-il dit.

Ligue 1 Mobilis (match retard) MOB- MCA lundi 5 décembre à 16h

LE MATCH retard de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis entre le MO Béjaia et le MC Alger aura lieu le lundi 5 décembre à 16h00 au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaia, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre avait été reportée pour permettre au MOB de se préparer pour la finale de la Coupe de la Confédération contre le TP Mazembe (RD Congo) perdue (1-1, 4-1). Le MC Alger partage actuellement la tête du championnat de Ligue 1 avec l'USM Alger et le MC Oran avec 20 points, mais les Vert et Rouge comptent un match en moins. A l'issue de la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, le MOB occupe la 16^e et dernière place avec 6 points et quatre matchs en moins. La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé également les dates des trois autres rencontres retards du MOB. Le match contre l'O Médéa de la 5^e journée se déroulera le lundi 21 novembre à 15h00 au stade Imam-Lyes de Médéa. La rencontre de la 9^e journée des Béjaouis contre l'USM El Harrach aura lieu le lundi 12 décembre à 15h00 au stade du 1^{er}-Novembre (Alger). Enfin, le match MOB- CA Batna de la 10^e journée est prévu le lundi 19 décembre à 16h00 au stade de l'Unité Maghrébine.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Crédit à la consommation véhicules

Convention entre BNA et le groupe Tahkout

LA BANQUE nationale d'Algérie (BNA) et Tahkout manufacturing company (TMC) ont signé, hier à Alger, une convention de financement bancaire dans le cadre du crédit à la consommation accordé aux particuliers pour l'acquisition des véhicules de marque Hyundai fabriqués localement par TMC. En vertu de cet accord, signé par le P-dg de TMC, Mahieddine Tahkout, et un responsable à la BNA, cette banque publique peut accorder des crédits qui peuvent atteindre jusqu'à 70% du prix du véhicule Hyundai fabriqué par cette société privée algérienne. Questionné par l'APS sur le taux d'intérêt qui sera appliqué à ce crédit à la consommation véhicule, le P-dg de la BNA, Achour Aboud, présent à la cérémonie de signature, a indiqué qu'il avait été fixé à 8,5% avec une durée maximale de remboursement de cinq ans. Ces crédits peuvent être accordés dès dimanche prochain, a aussi fait savoir M. Aboud. «Le taux d'intérêt appliqué généralement par la BNA aux crédits à la consommation est de 9%. Mais nous allons appliquer un taux réduit de 8,5% pour les crédits destinés à l'achat des véhicules fabriqués par TMC», a-t-il expliqué. En outre, la BNA peut également proposer des crédits avec des taux inférieurs à 8,5% dans le cas d'achats groupés effectués par des entreprises au profit de leurs employés, selon le premier responsable de la BNA. Il a justifié la réduction du taux d'intérêt pour l'acquisition des véhicules de cette marque du fait de la participation de la BNA dans le financement de l'usine d'assemblage et de montage des véhicules Hyundai à Tiaret. «Le groupe Tahkout est parmi les principaux clients de la BNA. Nous avons participé au financement de l'usine, et maintenant nous voulons soutenir la commercialisation de ses véhicules», a expliqué M. Aboud. L'octroi de ce type de crédits entre également dans le cadre de la promotion de la production nationale visée par les pouvoirs publics à travers le lancement du crédit à la consommation qui avait été réintroduit l'an dernier pour les produits fabriqués en Algérie uniquement, et ce, quel que soit le taux d'intégration. Les entreprises dont les produits sont éligibles à ce crédit sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers, selon le décret exécutif relatif au crédit à la consommation. Pour rappel, l'usine d'assemblage et de montage de véhicules de marque Hyundai à Tiaret avait été inaugurée en octobre dernier avec une capacité de production de 60 000 unités pour la première année d'activité. Cette capacité devrait passer à 100 000 unités à partir de la deuxième année. Huit modèles de véhicules sortiront des trois lignes de montage de l'usine dont Elantra, Santa Fe, i10, i20 et Accent RB. A une question de l'APS sur les prix de cession de ces véhicules fabriqués dans son usine de Tiaret, M. Tahkout a avancé qu'ils seraient de 20 à 30% inférieurs aux prix des mêmes modèles importés.

Ihsane C./APS

Russie

Arrestation du ministre de l'Economie pour corruption

LE MINISTRE russe de l'Economie, Alexei Oulioukaïev, a été arrêté car il est soupçonné d'avoir reçu un pot-de-vin de 2 millions de dollars dans le cadre d'un marché pétrolier, a annoncé hier le Comité d'enquête de Russie. Dans un communiqué, le Comité d'enquête, principal organe d'enquête de la Fédération de Russie, a déclaré que M. Oulioukaïev avait été arrêté dans le cadre d'une enquête sur une corruption à grande échelle. Le Comité a annoncé qu'il allait rapidement inculper M. Oulioukaïev et que le ministre risque une peine de 8 à 15 ans de prison. Selon le communiqué, le ministre de l'Economie a reçu lundi 2 millions de dollars en échange de son approbation de l'acquisition

par le géant pétrolier semi-public russe Rosneft du pétrolier Bachneft, intervenue en octobre dernier. «Oulioukaïev a été pris la main dans le sac en train de recevoir un pot-de-vin», a déclaré à l'agence de presse RIA Novosti Svetlana Petrenko, porte-parole du Comité d'enquête. «Il s'agit d'une extorsion pour obtenir un pot-de-vin de représentants de Rosneft, accompagnée de menaces», a ajouté M^{me} Petrenko. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré à l'agence de presse Interfax à propos de l'arrestation de M. Oulioukaïev pour corruption : «C'est une accusation très grave qui nécessite des preuves très sérieuses. Dans tous les cas, seul un tribunal peut décider».

R. I.

Béjaïa

Les accidents de la route en baisse en octobre

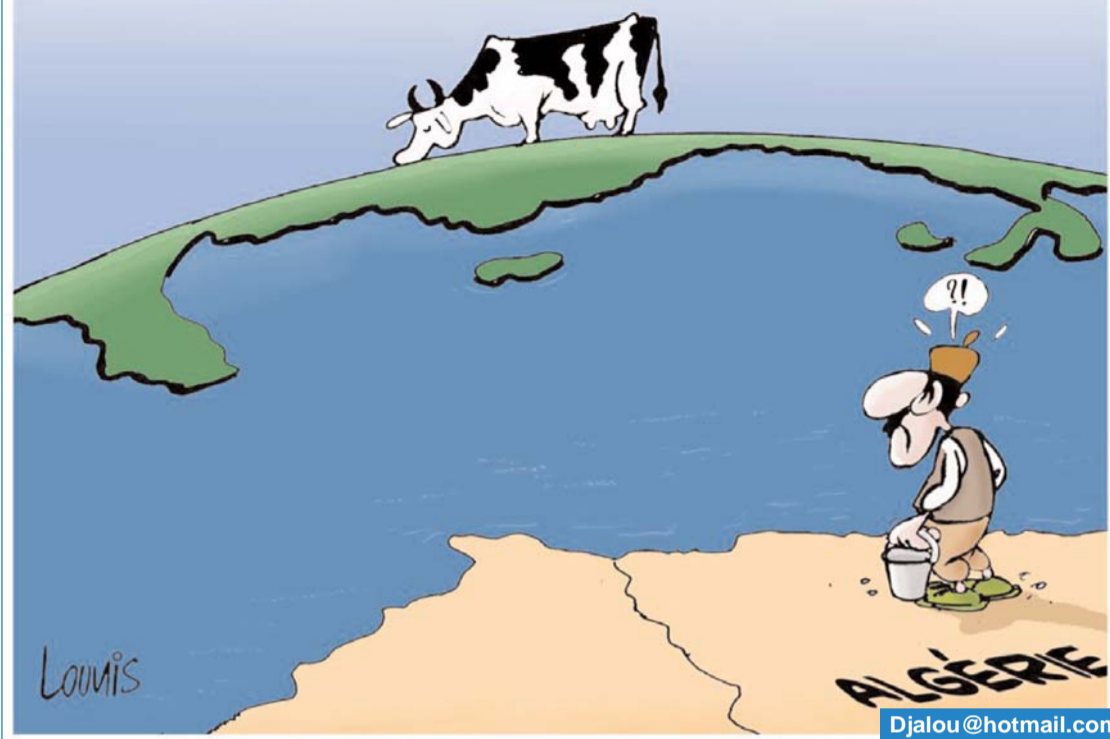
LE NOMBRE d'accidents de la circulation a connu une sensible baisse durant le mois d'octobre dernier à Béjaïa. C'est ce qui ressort du bilan qui nous a été transmis par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. En effet, selon le bilan, il a été enregistré 25 accidents de la

route ayant occasionné 1 mort et 29 blessés durant le mois dernier, contre 42 accidents, 4 décès et 63 blessés, durant le mois septembre. Cette décline des accidents est le fruit de la multiplication des campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, relève la Sûreté de wilaya.

Par ailleurs, «11 569 véhicules ont été contrôlés, 83 délits de la circulation et 46 délits de coordination ont été enregistrés durant le mois d'octobre. Il a été enregistré également 28 mises en fourrière, dressé 1 248 amendes forfaitaires et 696 cas de retrait de permis», ajoute-t-on.

H. C.

L'APPROVISIONNEMENT EN LAIT UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La liste des bénéficiaires de logements suscite de la joie et de la... colère

■ La publication d'une première liste de bénéficiaires de logements sociaux dans la commune de Tizi Ouzou a suscité de la joie mais aussi de la colère parmi les habitants de la localité.

Par Hamid M.

A l'annonce, hier matin, de la liste des 2 180 bénéficiaires par voie d'affichage et de presse, les heureux «élus» qui devaient prendre possession de leurs logements au niveau de Oued Fali (sortie ouest de Tizi Ouzou) n'ont pas caché leur joie. Mais ceux ne figurant pas sur la liste ont sombré dans la tristesse bien qu'une autre liste sera établie pour l'autre quota de logements. Parmi les mécontents, des jeunes et des moins jeunes ont décidé d'exprimer leur colère en bloquant la route au niveau

de leurs quartiers respectifs. C'était le cas des habitants de la cité Million, qui pour protester ont carrément bloqué la route menant vers le siège de la daïra. Selon certains protestataires, le nom d'un employé de la daïra qui figure sur la liste publiée sans avoir fourni de dossier a été utilisé comme argument à ceux n'ayant pas été retenus. Néanmoins selon nos sources, les autorités ont invité à établir la liste de ceux qui se sentent lésés et les ont invités à introduire leurs recours sous huitaine.

H.M.



Egypte

La Cour de cassation annule la peine de mort à l'encontre de Morsi

LA COUR de cassation égyptienne a annulé, hier, la condamnation à la peine de mort à l'encontre de l'ancien président Mohamed Morsi et ordonné un nouveau procès devant une cour criminelle, a indiqué une source judiciaire.

M. Morsi avait été condamné à la peine de mort en juin 2015 pour son rôle présumé dans des évasions massives de prison et des attaques contre la police durant la révolte populaire qui a conduit à l'éviction de l'ancien président Hosni Moubarak du pouvoir en 2011. Hier, la Cour de cassation a également annulé les condamnations d'au moins cinq des co-accusés de M. Morsi, dont l'ancien guide suprême des Frères musulmans, Mohamed Badie. Dans le même procès, près d'une centaine d'autres personnes avaient aussi été condamnées à la peine capitale par contumace. Ces personnes ne sont pas concernées

par l'annulation prononcée par la cour mardi. Au total, M. Morsi a été condamné à quatre reprises depuis sa destitution par l'armée en 2013. Dans un procès pour espionnage, l'ex-président avait été condamné à la prison à vie.

M. Morsi avait aussi écopé de 20 ans de prison pour des violences contre des manifestants durant sa courte mandature.

Enfin, dans une dernière décision rendue en juin 2016, il a été condamné de nouveau à la prison à vie avec 10 co-accusés pour le vol de «documents relevant de la sécurité nationale» et «leur livraison au Qatar», selon l'acte d'accusation.

R. I.